



édition

Le bulletin
9avril
20085ème année
Trimestriel

1,28 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 23 avril 2008 à 19h30

Hôtel Gold Star • 45 rue Maréchal Joffre

Conformément aux statuts, le Bureau exécutif de la Fédération du Commerce Niçois et Azuréen (FCNA) a fixé la date de l'Assemblée générale au 23 avril.

À l'origine, lors de la réunion constitutive, le 23 mars 2004, l'objectif visait à engager des actions locales pour donner une nouvelle image du commerce et de l'artisanat, dans le cadre des travaux entrepris pour le tramway ; certes en respectant le programme d'actions, de communications, d'animations d'un FISAC tramway spécifique mais sans omettre notre présence au sein de la Commission d'indemnisation à l'Amiable (CIA).

Tout en restant indépendante, la FCNA a agi en partenariat avec l'État, la Communauté d'Agglomération (CANCA), la ville de Nice, la Chambre de Commerce, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Bien des efforts et pas des moindres, ont été assumés grâce à la cohésion des associations affiliées à la Fédération. Qu'elles en soient remerciées, félicitées pour l'inlassable travail de terrain, pour leur dynamisme et leurs initiatives.

Maintenant que la ligne 1 du tramway est achevée, on a besoin de se retrouver. C'est peu dire que nous sommes soulagés et qu'une nouvelle étape, seule condition de notre existence est à écrire, celle de faire venir/revenir la clientèle en ville dans nos boutiques en faisant le choix de la réflexion et du sérieux pour prendre la mesure des enjeux à venir.

Dans l'immédiat, réaliser la troisième phase du FISAC et, cet automne, des journées commerciales/braderies dans l'ensemble de la ville.

D'autres tâches nous attendent. Toute la presse parle des orientations du « rapport ATTALI » qui veut tout déréglementer en économie et qui sera discuté au printemps au parlement.

Il y a beaucoup de mesures extrêmement préoccupantes :

1. Dynamitage du repos dominical (décision 137)
2. Soldes permanents (décision 203)
3. Autorisation de la vente à perte (décision 203)
4. Déréglementations de professions (décisions 208, 209)
5. Suppression des procédures actuelles d'autorisation d'implantation et d'extension de nouveaux magasins, gérées par les CDEC * (décision 205)

Il ne faudra rien lâcher !

L'Assemblée Générale est l'occasion de vous exprimer. Soyez présent au rendez-vous.

Pour être informé de l'actualité, de la vie de la Fédération, de vos associations, n'oubliez pas de faire des gestes simples : consulter le site internet www.nicecommerce.com, faire connaître le bulletin « La Fédération » et relayer ces informations auprès de vos collègues.

Ardemment, saisissez votre avenir !

* Commission Départementale d'Équipement Commercial

Plus d'infos ?
Allez sur www.nicecommerce.com

Correspondance à FCNA c/o Lions 2, avenue Malaussena, 06000 Nice
04 93 85 57 62 • courriel : fcna.nice@free.fr • Site Internet : www.nicecommerce.com

Solidairement
Georges LIONS
Président

Partenaires



Nice-Centre Port

La FCNA c'est :

ACAR Méditerranée

Association Commerce
Artisanat Riverain
M. Bernard Manuel
bernard_manuel@wanadoo.fr
06 07 72 76 01

ADIGNN-Nice Nord

M. Christophe Baille
06 07 89 87 48
04 93 98 73 33
baille.ch@free.fr

APIL

M. Philippe DESJARDINS
04 93 56 22 66
philboutique@wanadoo.fr
<http://www.apil-nice.com>

AQCAMADE

M. Georges LIONS
04 93 85 57 62
aqcamade.nice@free.fr
<http://aqcamadenice.fr.st>

ASSO CC NICE LINGOSTIERE

M. Michel GOUNIOT
04 93 18 10 09
gouniot@smoking.fr

NICE AVENUE

M. Frédéric Bensaïd
04 93 92 98 88
teddysmith.06@wanadoo.fr

NIZZA L'ABEILLE

BORRIGLIONE
Mme Arlette LAURENTI
04 93 84 50 59
Mme Cécile LANDUCCI
04 93 84 30 09
bijouterie.grassini@wanadoo.fr

UCAR République

M. Guy DEJEAN
04 93 55 15 75
guydejean@club-internet.fr



L'ÉVÈNEMENT

Condamnation de la CAMIF - Victoire de la CNAEM

La Cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé le jugement du Tribunal de Commerce de Nice qui condamnait la Camif à verser à la CNAEM (Chambre de Négoce de l'Ameublement et d'Équipement de la Maison) 130 000 euros. Destinée à l'origine, principalement à l'Éducation Nationale sous forme mutualiste, aujourd'hui dépendante aux deux tiers du groupe financier « Osiris Partners », la Camif est, en France, la troisième entreprise de vente par correspondance avec un chiffre d'affaires voisin de 600 millions d'euros.

Ce n'est pas pour avoir organisé un salon du 3 mars au 1er avril 2007 à Acropolis à Nice qu'elle a été condamnée, mais parce qu'elle s'est adressée au grand public et qu'elle n'a pas pu prouver que les entrées étaient réservées à ses seuls sociétaires. C'est une concurrence déloyale pour les commerçants locaux.

La FCNA a, dès le début, apporté son entier soutien au combat de la CNAEM. Un sain libéralisme n'est pas l'anarchie, le laisser-faire. Des verrous doivent exister.

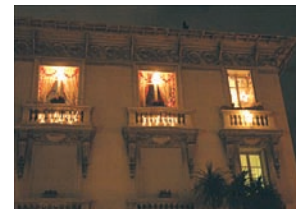
Le bon sens commande une vigilance active et solidaire.

ASSOCIATIONS



Borriglione en habits de lumière. NIZZA L'ABEILLE a organisé un concours de décorations lumineuses. Chacun a redoublé d'effort et d'imagination dans une saine émulation qui a illuminé les balcons et vitrines de l'avenue. La remise des prix a eu lieu le jeudi 24 janvier autour de la galette des rois offerte par les pâtisseries du quartier.

L'heureux gagnant s'est vu remettre un magnifique téléviseur.



RENDEZ-VOUS DU COMMERCE APRÈS TRAMWAY Évolutions - Adaptations

Une nouvelle ère pour le commerce niçois.

Diligenté par la Chambre de commerce à un organisme spécialisé, cet audit réalisé les 18 et 19 février, s'est déroulé en deux temps.

- Visite détaillée de chaque secteur, rencontres et débats avec les différentes associations de commerçants, riverains et chalands,
- Conférence-débat à la Chambre de Commerce en présence de la presse à laquelle était convié l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels de la ville.

À l'issue de ces deux jours, plusieurs points ont été mis en exergue :

1. Un transport en commun réussi, mais chaque arrêt doit donner au chaland une envie ou raison de descendre (animations des arrêts du tram, parcours découverte des quartiers, incitation, par la tarification, à descendre).
2. Déficience de l'éclairage public, amélioration de celui des vitrines, traitement rapide et cohérent des parties latérales du parcours, résolution de la problématique des tags et graffitis.
3. Promotion d'une dynamique collective, reconquête de la clientèle des collines et vallées...

Un grand merci à Monsieur Jean-Luc PINSON, Directeur du Centre d'Études et de Formation des Assistants Techniques du Commerce. (CEFAC).

Guy Dejean
Président UCAR-République

LES SACS CABAS SONT DE RETOUR



L'opération « Sacs cabas » de la phase III du FISAC, offerts pas la CANCA et la ville de Nice, sera reconduite au printemps 2008. Les sacs seront disponibles à partir du 12 mai prochain, appuyés par une campagne de communication. Lieux de retraits chez les présidents des associations : Nice Nord Gorbella, Borriglione, Malaussena, Nice-Avenue, Vieux-Nice, République, Saint Roch.

BILAN DE LA COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE

La dernière réunion de la Commission d'Indemnisation à l'Amiable (C.I.A.) a eu lieu le mardi 26 février 2008. Après quoi, la Commission a prononcé sa propre dissolution.

> Dossiers reçus	1005
> Dossiers indemnisés par la C.I.A.....	615
> Dossiers non recevables, non indemnisables	359
Au 26 février 2008 > Nombre de séances de la C.I.A.....	41
Total des indemnités versées	12 802 193 €

AGENDA

- Mercredi 23 avril 2008 à 19h30, Hôtel Gold Star : Assemblée Générale de la FCNA.
- Mercredi 16 avril 2008 à 19h30, Hôtel Monsigny : Assemblée Générale Extraordinaire de l'AQCAMADE.